Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik: VPK = Mensuration,

photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) =

Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 99 (2001)

Heft: 12

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le cours de préparation à l'examen de technicien géomètre perd de plus en plus d'importance, il disparaîtra à moyen terme. Sa place devra être occupée par une institution qui aura comme tâche de transmettre les connaissances générales et celles de la technique professionnelle. Le travail de longue date de la commission et le succès indéniable a montré clairement la direction à prendre. Le but est de former, parallèlement à leur travail quotidien, des spécialistes aptes à utiliser, surveiller et adapter des programmes et systèmes en régie propre. Je pense qu'il n'existe rien de comparable dans notre monde professionnel actuel pour ce qui concerne qualité et continuité de la formation continue.

R. Theiler informait ensuite sur le projet ZBZ (image professionnelle future dans le domaine de la planification de la construction) de la SIA. Il s'agit ici de réunir tous les dessinateurs (géomaticiens, etc.) du domaine de la construction pour une formation de base commune. Sept professions apprendraient ainsi la même base, ce qui mènerait à de meilleures structures, à plus de transparence et donc à plus de flexibilité sur le marché du travail. La forma-

tion de base allongée serait compensée par un engagement plus efficient des apprentis des 3^e et 4^e année, chose qui ne serait que plus profitable à l'entreprise formatrice.

Une fois de plus, l'ASPM coopère activement au développement de ce projet et y participe évidemment aussi financièrement. Une première phase de quatre ans est prévue pour ce projet.

Bernard Tardy, président de la commission QC+T, informe sur les discussions avant les négociations salariales et contractuelles. Apparemment il n'y a plus eu d'augmentation réelle des salaires depuis 1995; en tant que compensation il a été proposée aux employeurs l'introduction de la semaine de 41 heures.

Une rétribution juste, correspondante au marché, pour tout le personnel est un moyen éprouvé contre la fluctuation, particulièrement des jeunes employés, la perte du savoir-faire et l'insatisfaction grandissante des collaborateurs. Le but visé ne change pas: encore plus d'encouragement pour rester dans le métier appris, volonté d'encourager la formation continue et garantir une rétribution correcte mettant à l'aise aussi des familles. Du reste, les

résultats de l'enquête sur les salaires 2001 seront publiés dans la revue MPG en 2002.

Parmi les divers, nous avons appris la résiliation du contrat de travail par la secrétaire de l'ASPM pour des raisons privées. Elle tiendra le secrétariat encore jusqu'à l'AG 2002 au plus tard. Le comité regrette cette décision et devra se mettre à la recherche d'une personne qualifiée pour lui succéder.

Les problèmes pour apprentis seront publiés l'an prochain dans MPG comme par le passé. Sur une poursuite ultérieure, et si oui sous quelle forme, sera décidé en 2002.

Finalement, je tiens à constater que le nouveau président Martin Mäusli a terminé sa période de mise au courant en tant que président central et guide l'association de manière souveraine et avec compétence. Cette tâche ne peut être accomplie qu'avec un engagement personnel énorme. Il n'existe pas d'alternative à l'ASPM. Il faudrait que les collègues professionnels qui n'ont pas adhéré à l'ASPM se posent à l'occasion la question: «Sans cette association, où me situerais-je aujourd'hui et dans l'avenir?»

W. Sigrist

